

**Avis d'attribution d'un marché passé selon la procédure adaptée
de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Villeneuve-Sur-Lot.

Correspondant : M. le Maire, boulevard de la République B.P. 317, 47307 Villeneuve-sur-Lot
Cedex, adresse internet : <http://www.ville-villeneuve-sur-lot.fr>

Objet du marché : Travaux de pose d'un revêtement de sol au gymnase de Choisy

Type de procédure : Procédure adaptée restreinte (article 27 Du Décret MP 2016)

Attributaire du marché :

Société ST GROUPE - ZAC Pioch LYON - 34160 BOISSERON

Date d'attribution du marché (date de notification par le pouvoir adjudicateur) : 1er juin 2017

Montant du marché : 41 854,50 euros HT.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07 juin 2017

Le présent avis pourra faire l'objet d'un recours en contestation de la validité du contrat (recours Tropic Travaux Signalisation) auprès du tribunal Administratif de Bordeaux, dans les deux mois qui suivent la présente notification.